



Rabat : Le mercredi 7 septembre 2011

CONVENTION D' ENTENTE

ENTRE

L'association CAP SUD MRE et GÉNÉRATION France MAROC et les associations affiliées
Sise Avenue Hassan II -Maison de l'Avocat- 800020 - AGADIR -MAROC

Représentée par son président M^r. Salem FKIRE

ET

LE PARTI DE LA JUSTICE ET DU DÉVELOPPEMENT

Boulevard Abdelwahid Almourakouchi 4 Rue El Yefrani Cité Les Orangers, Rabat

Représenté par son secrétaire général M^r. Abdelilah BENKIRANE

La présente convention d'entente, a pour objectif de mener une défense des intérêts des Marocains Résidents à l'Étranger (MRE), et leur permettre une meilleure représentativité au sein des institutions constitutionnelles.

A cet effet, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1:

Le Parti de la justice et du développement (PJD) s'engage de prendre en compte les 12 propositions revendicatives des MRE, lors de la préparation de son programme électoral ;

ARTICLE 2 :

L'association CAP SUD MRE et GÉNÉRATION FRANCE MAROC et les associations affiliées, s'engagent d'apporter leur soutien au PJD dans toutes les initiatives qu'il aura à entreprendre pour défendre les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des MRE ;

ASSOCIATION ACSM - GFM

CAP SUD MRE

Av. Hassan II Imm. Maison de
L'Avocat 6^{ème} Etage App. 630
Tél : 05 28 82 16 72 Gsm : 06 61 86 82 87
email : ass.capsudmre@gmail.com

LE PARTI DE LA JUSTICE ET DU DÉVELOPPEMENT

